Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212201966-20260520-2026_0034-DE

MAIRIE DE PLEUDANIEL

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - 22740 -

☎ 02 96 22 19 60 🖷 02 96 22 19 61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 12 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice: 15

Présents: 12

Votants: 14

L'an deux mil vingt-six, le 19 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUDANIEL, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ROGARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes GIRAUD Claude, HAMON Anne, M .GUYOMARD Eugène, Adjoints, Mme Laurence ANDRÉ, Mr Éric LE TOUZET, Conseillers délégués, Mmes BEAUVERGER Christelle, LEC'HVIEN Brigitte, POCHAT Isabelle, M. HENRY Romain, LE BRIAND Alain, Régis NICOLAS.

ABSENTS: Mme FERNANDES Émilie

ABSENTS EXCUSES: M. LOISY Yann (Procuration à Mme GIRAUD Claude)
M.COLLIN Thierry (Procuration à M. LE TOUZET Eric)

SECRÉTAIRE: Monsieur Eugène GUYOMARD a été nommé secrétaire de séance

Assistait également: Colette MEUBRY, Secrétaire générale

2026-034 : Complément d'installation d'éclairage public au terrain de football par le SDE:

Monsieur Eric LE TOUZET expose le projet de complément d'installation d'éclairage public au terrain de football.

Le SDE présente un devis comprenant deux propositions pour:

- 4 projecteurs au prix de 24 856.48 € H.T. (coût réel de l'opération 41 300.00 €)

Ou

- 2 projecteurs au prix de 21 185.18 € H.T. (coût réel de l'opération 35 200.00 €)

La commune ayant transféré la compétence éclairage public au SDE, celui-ci bénéficiera du FCTVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 aux montants ci-dessus indiqués.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de la participation du SDE sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Le Conseil municipal, ouï les propositions et après avoir délibéré, vote et retient à l'unanimité

- La proposition pour 4 projecteurs au montant indiqué

La dépense sera imputée au budget communal 2026 au compte 204182 et amortie

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Eugène GUYOMARD

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Didier ROGARD

MAIRIE DE PLEUDANIEL ★ 22740 ★